



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 7 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept février à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES AJCHENBAUM - ARMENGAUD - VALERO - KAZIMIERCZACK - MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES AUSSAGUES (Suppléante) - BONNASSIEUX - FADDI - FRASSIN - RABOU - MM BAZART - BOUTIE - CURETTI - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LAROCHE - LENCOU - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - NUNES - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

M. Albéric CRIQUET a donné pouvoir à Mme Christine VALERO.

M. Christophe ALBERT a donné pouvoir à M. Christian GALZIN.

N° 2023/13

**Objet : Aquaval : Plan de financement du projet de « création d'une piste de pumtrack »**

Vu la délibération n°2022/84 du 14 juin 2022 approuvant la réalisation d'une pré étude pour la création d'une piste de pumtrack sur le complexe Aquaval à Lautrec,

Monsieur le Président présente le rendu de cette étude de création d'une piste de pumtrack dont le coût global est estimé à 272.810 € HT.

Ce projet permettra de mettre en avant de nouvelles disciplines sportives comme le roller, le skate, le BMX et la trottinette à destination des jeunes et des familles.

La piste sera implantée à l'emplacement de l'actuel mini-golf. De forme elliptique, d'environ 220 mètres linéaires, le même parcours offrira trois niveaux de difficultés. La piste sera dotée de 4 modules spécifiques pour réaliser des figures, 7 virages, 4 passages de bosses. Le revêtement de finition est prévu en enrobé.

Pour financer ce projet, Monsieur le Président propose de solliciter une demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du « Plan 5000 terrains de sport », de solliciter également l'Etat dans le cadre de la DETR 2023, et le Conseil Départemental du Tarn, conformément au plan de financement prévisionnel détaillé ci-après :

Financiers	%	Montants (€ HT)
ANS - « Plan 5 000 terrains de sport » (50% de l'assiette éligible de 228.115,27 € HT*)	41,81 %	114.057,64
ETAT - DETR 2023	30 %	81. 843,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN	8,19 %	22.347,36
Autofinancement CCLPA	20 %	54.562,00
TOTAL	100 %	272.810,00

*\*Pour l'ANS, l'assiette éligible correspond au projet total moins les dépenses annexes de l'équipement sportif comme le mobilier, l'aménagement paysager, les clôtures...*

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le plan de financement du projet de création d'une piste de pumptrack sur le Complexe de Loisirs Aquaval à Lautrec comme détaillé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet et notamment à solliciter les différentes subventions prévues,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Aquaval 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Thierry BARDOU



Le secrétaire de séance,  
Christian GALZIN

